Docusign Envelope ID: 55187B14-4294-8E2C-81BF-0BF391DAEBAA

ABIVAX
Société anonyme au capital de 871.606,69 euros.
Siège social : 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris
799 363 718 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 9 juillet, à 15 heures (heure de Paris),

Les membres du Conseil d'administration d'Abivax (la « **Société** ») (ci-après le « **Conseil** » ou les « **membres du Conseil »**) se sont réunis sur convocation de la présidente du Conseil par voie de téléconférence, conformément à l'article 7 du règlement intérieur du Conseil.

[…]

Madame Sylvie Grégoire préside la réunion en sa qualité de présidente du Conseil (ci-après le « **Président** »).

Le Président constate que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents ou représentés et que, conformément à la loi et aux statuts de la Société, le Conseil peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Le Président rappelle au Conseil qu'il est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[…]

Constatation d'exercices de valeurs mobilières et du nouveau montant du capital social
- Modification corrélative des statuts

[…]

- Pouvoir pour les formalités

[…]

Constatation d'exercices de valeurs mobilières et du nouveau montant du capital social
Le Président rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-149 du Code de commerce, le Conseil est appelé à constater la souscription d'actions nouvelles de la Société par un exercice de bons de souscription d'actions (ci-après « **BSA** »), réalisée au cours de la période allant du 31 mai 2026 à la date de la présente réunion du Conseil.

Le Président remet aux membres du Conseil l'état de souscriptions des actions nouvelles et le bulletin de souscription correspondant dont il ressort que 16.400 nouvelles actions ont été souscrites.

Après avoir examiné ces documents, le Conseil constate :

- l'exercice par un bénéficiaire de BSA émis par l'assemblée générale des actionnaires ;
- que 16.400 nouvelles actions de la Société d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune ont été émises, entraînant une augmentation du capital social de 164,00 euros ;
- que les 16.400 nouvelles actions ont été entièrement libérées, en numéraire ;
- que le capital social est porté de 871.606,69 euros à 871.770,69 euros.

Modification corrélative des statuts

Docusign Envelope ID: 55187B14-4294-8E2C-81BF-0BF391DAEBAA

Le Conseil, comme conséquence des décisions qui précèdent, décide de modifier l'article 6 – Capital social des statuts comme suit :

"*Le capital social de la Société est fixé à huit cent soixante et onze mille sept cent soixante-dix euros et soixante-neuf centimes (871.770,69 EUR).*

Il est divisé en quatre-vingt-sept millions cent soixante-dix-sept mille soixante-neuf (87.177.069) actions ordinaires, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et entièrement libérées."

[…]

Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qui se révèleraient être utiles et/ou nécessaires, suite aux décisions prises lors de la présente réunion du Conseil.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Pour extrait certifié conforme

Marc de Garidel

_____

Le Directeur Général
Monsieur Marc de Garidel

Docusign Envelope ID: 55187B14-4294-8E2C-81BF-0BF391DAEBAA